

**Fédération
Syndicale** **P**
Unitaire
Y de Dôme

N°52 **SOMMAIRE**

**JUIN
2007**

Prix du
Numéro
0,30 €

Page 1 : éditio : Après les présidentielles
Page 2 : Les universités ne sont pas des entreprises.
Un projet dangereux et d'une inégalité absolue
Page 3 : Des rencontres qui ne répondent pas aux
revendications fondamentales des personnels
Page 4 : La carte CEZAM – Des annonces
insuffisantes pour certaines, inacceptables
pour les autres

Dispensé de timbrage

CTC Clermont-Fd

Déposé le 20-06-2007

Maison du peuple - 29 Rue Gabriel Péri - 63 000 CLERMONT-FD

Tel. : 04 73 31 24 83 - Fax : 04 73 31 76 87 - email : fsu63@fsu.fr

Site web : <http://auvergne.fsu.fr>

Bulletin de la FSU du Puy de Dôme - Trimestriel - N°CPPAP 0311 S 07820 - N°ISSN 1247 - 2573

Directeur de la publication : Claude Delétang

Après les présidentielles :

Résister et rassembler les personnels !

Avec une participation importante, les résultats du second tour de l'élection présidentielle ont désigné Nicolas Sarkozy . Ils ne peuvent que décevoir profondément et inquiéter tous ceux qui luttent pour une rupture réelle avec les politiques conduites ces dernières années et pour de vraies alternatives.

Dans ce contexte la FSU jouera tout son rôle d'organisation syndicale représentative, porteuse des propositions et des revendications des personnels. Elle entend le faire dans toutes les discussions et concertations annoncées et à chaque fois que nécessaire mobiliser les personnels. Elle développera ses propositions dans le débat public et s'opposera à toutes les régressions en matière de libertés, d'éducation, de services publics, de protection sociale et de droits sociaux. On ne peut faire face aux difficultés sociales, à celles de la jeunesse sans investir massivement dans les services publics. Elle combattrait également toute tentative de passer en force (université, retraites, ANPE, code du travail...).

Elle s'opposera aux atteintes au droit de grève. Elle continuera de mobiliser en solidarité avec les élèves, les jeunes et les familles sans papiers. Elle combattrait les politiques sécuritaires et confirmera son engagement aux côtés du Collectif National Unitaire de résistance à la délation.

A la suite de nos actions, Nicolas Sarkozy, candidat, a pris un certain nombre d'engagements revenant sur les mesures prises par Gilles de Robien (décrets sur les ORS (Obligations Réglementaires de Service), méthodes pédagogiques

imposées, apprentissage junior...) ainsi que sur l'évolution des règles de représentativité. La FSU demande que le président élu et son gouvernement les concrétisent au plus vite.

Elle exige du nouveau gouvernement l'ouverture de négociations sur les salaires, le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat dans la fonction publique et les emplois nécessaires dans les services publics, notamment pour assurer la rentrée 2007 dans des conditions qui permettent la réussite de tous.

Elle appelle les personnels à renforcer leurs syndicats pour défendre leurs revendications.

Plus que jamais l'unité la plus large au sein du mouvement syndical est indispensable pour débattre, avancer des propositions alternatives et mobiliser. La FSU lance un appel pour que les organisations syndicales se rencontrent.

Michel Bouchet

Pour ceux qui ne l'ont pas vu l'interview de la FSU Auvergne par FR3, est visible sur : <http://auvergne.fsu.fr>

**Abrogation
du décret Robien
(voir pages 3 et 4)**

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR

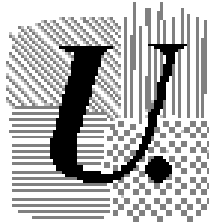
LA POSTE 

Les universités ne sont pas des entreprises Un projet dangereux et d'une inégalité absolue

Le forcing gouvernemental pour imposer le projet présidentiel de "refondation des universités" marque un pas de plus dans la volonté de marchandisation du savoir et de mise en concurrence (pardon en "autonomie") des universités. Il ne répond en rien au besoin criant de faire accéder au supérieur et réussir un plus grand nombre de jeunes. Personne ne peut se satisfaire de ne diplômé au niveau licence que 30% d'une classe d'âge alors que tout pousse à un horizon de 50%. S'il se met en place ce projet va accentuer les inégalités territoriales et sociales, conforter un enseignement supérieur à deux vitesses avec quelques pôles d'excellence et de recherche de niveau international ultra sélectifs et des universités de proximité réduites à se débrouiller grâce au partenariat public-privé (dans le cadre d'une autonomie renforcée) pour faire face au désengagement de l'état.

Le principe même d'un enseignement lié à une recherche libre et pluraliste, indépendante des lobbys et du pouvoir de l'argent s'en trouvera dénaturé. Non l'université payante et le savoir marchandise mesuré au seul critère de l'employabilité supposée de formés ne sont pas la solution.

"La priorité doit être la lutte contre l'échec, l'articulation forte de la recherche et de la formation dans le service public du post-bac, et non l'autonomie conçue comme concurrence entre les établissements" a déclaré le secrétaire général du SNESup, Jean Fabbri, au nom du SNESup et de la FSU jeudi 31



mai devant la Ministre. Dans la communauté universitaire et autour d'elle, les convergences, les possibilités de rassemblement pour défendre, développer et transformer le service public d'enseignement supérieur et de recherche sont considérables. Avec le SNESup la FSU s'attachera à les construire au plus vite.

Car c'est la mise à mort du service public de recherche et d'enseignement supérieur après les coups déjà portés ces dernières années par les gouvernements successifs.

Le désengagement financier de l'état entraînera inévitablement l'augmentation des frais d'inscription, organisant de fait la sélection par la capacité de l'étudiant à financer ses études. C'est la mise en place du tri social à l'entrée de l'université.

Cela s'accompagnera d'un pilotage par les entreprises de la politique de l'université avec objectifs de très court terme. Le contenu des formations sera orienté sur les techniques et outils du moment en lieu et place des concepts du domaine enseigné qui permettent aux futurs diplômés d'évoluer dans leur vie personnelle et professionnelle.

La recherche se fera sur projets sans vision à long terme pour des retombés économiques immédiates avec au final le partage des richesses produites en faveur du rentier, au détriment du travailleur.

Francis Vergne, Antonio Freitas

La FSU doit mettre en échec le gouvernement contre la suppression de la carte scolaire :

D'après le ministre de l'Education Xavier Darcos la carte scolaire disparaîtra en 2010 en France, et il compte l'assouplir dès la rentrée de septembre. Le Rectorat met ces directives en place par l'intermédiaire des inspections académiques.

La FSU a rencontré l'Inspecteur d'Académie le mardi 13 juin afin de connaître la déclinaison concrète dans le département et d'exposer la position de la FSU sur cette mesure.

Même s'il est vrai que la carte scolaire n'assure pas la mixité sociale, le problème se pose très différemment selon que l'on soit sur la zone urbaine de Clermont ou sur les zones rurales du département.

En réalité, le problème n'est pas la carte scolaire, mais les inégalités territoriales et la ghettoïsation croissante de certains secteurs. Il existe aussi de grandes inégalités dans l'offre scolaire.

Supprimer la carte scolaire ne permettra pas de gommer ces inégalités. Au contraire, cela les augmentera. Certaines familles n'ont ni les ressources financières, ni les ressources culturelles pour inciter leur enfant à bouger.

Pour la FSU, Il faut commencer par repenser les moyens accordés aux établissements. Il faut aussi réfléchir aux aspects financiers et aux transports en commun : à quoi bon permettre aux enfants d'un quartier d'aller dans un établissement de centre-ville s'il n'a pas de transport ou ne peut pas se le payer, s'il ne peut se payer la pension ?

La FSU se prononce clairement pour le maintien de la carte scolaire. Elle demande un bilan sur la situation actuelle pour discuter des améliorations à y apporter pour viser une réelle mixité sociale. Elle estime que seule une politique éducative qui permette l'existence d'une Ecole publique de qualité sur tout le territoire avec des moyens considérablement renforcés dans les secteurs les plus fragiles peut permettre au système éducatif de remplir ses missions au service de tous les élèves. Il est dans le même temps indispensable de mener une politique d'urbanisation permettant une réelle mixité sociale dans les secteurs et par la même dans les établissements scolaires.

Concrètement dans le Puy de Dôme, il s'agit d'une extension du processus de dérogation. Celles-ci seront accordées sur les places libres dans les établissements en fonction de la dotation horaire globale déjà attribuée. Une première commission se tiendra le 25 juin et une seconde début juillet. L'inspecteur d'académie a affirmé qu'à ce jour, il n'avait pas constaté l'explosion du nombre de demandes (une ou deux..!).

Mais personne n'est dupe. A terme, le plan du gouvernement Sarkozy qui vise à supprimer la carte scolaire ne résoudra aucun problème. La FSU exige que soient donnés les moyens nécessaires aux collectivités et à chaque établissement d'accueillir les élèves scolarisables dans les meilleurs conditions. La FSU fera tout en ce sens.

Eric Ragain

Claude Delétang

La FSU a rencontré les Ministres, le Président

Des rencontres qui ne répondent pas aux revendications fondamentales des personnels !

Audience avec Éric Woerth

(Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique)

La FSU a été très vite reçue mais le Ministre a d'emblée précisé qu'il ne s'agissait que d'une prise de contact et qu'il ne pouvait rien répondre. On peut se demander si le but de cette série de rencontres avec les organisations de fonctionnaires n'avait pas pour but essentiel de montrer qu'il s'occupait aussi des fonctionnaires et pas seulement du budget. Après nous être interrogés sur le découpage et les missions du ministère, nous avons rappelé nos demandes sur un certain nombre de dossiers : emploi, salaires et carrières, représentativité et retraites.

Le Ministre n'a répondu que par quelques généralités :

- ☞ Il se veut « Ministre des moyens de l'Etat » et parmi ces moyens il y a les fonctionnaires qu'il considère comme « prioritaires ». Cela indique clairement que l'on ne s'occupe plus des besoins du Service Public mais que l'on économise seulement les moyens qu'on y consacre.
- ☞ Il a bien la responsabilité des 3 fonctions publiques.
- ☞ Il confirme l'objectif d'un fonctionnaire sur deux non remplacé au moment de son départ en précisant que cela concerne la Fonction Publique d'État.
- ☞ Il convient de la nécessité de traiter du pouvoir d'achat sans plus préciser mais en nous interrogeant sur nos demandes (comme s'il les ignorait).
- ☞ Il tient un discours sur la nécessité de traiter des valeurs de la Fonction Publique.

En résumé tout cela sonne bien creux et la nécessité de fortes mobilisations unitaires pour faire avancer nos revendications et défendre le Service Public n'est pas à démontrer. Il est à souhaiter que les prochaines législatives n'aggraveront pas encore les choses en renforçant ce gouvernement ultra-libéral.

Clermont-Fd le 4-06-2007

Michel Bouchet

La FSU a rencontré Sarkozy le 11 juin.

(Elle avait précédemment rencontré le Ministre Darcos)

Lors de l'audience à l'Elysée, le Président de la République a annoncé un certain nombre de décisions relatives au décret de Robien, à l'apprentissage junior, à la carte scolaire, aux auxiliaires de vie scolaire,... Ces décisions sont marquées par le poids de nos exigences et de nos luttes.

Il a notamment annoncé :

- ☞ **Abrogation du décret du 12 février 2007.**
- ☞ **Contrats Aidés** : Elèves handicapés, directeurs d'école, tous maintenus, 2nd degré 1 sur 2 renouvelés au fur et à mesure de la fin des contrats.
- ☞ **L'apprentissage Junior** : dispositif suspendu dès la rentrée 2007 : traitement au cas par cas des jeunes déjà engagés.
- ☞ **Elèves sans papiers** : 7000 régularisations faites au cas par cas.
- ☞ **Effectifs** : confirmation d'un départ à la retraite sur deux non remplacé dans la Fonction Publique d'Etat.

Il reste que ces annonces ne sont pas suffisantes pour certaines, inacceptable pour la dernière.

L'annonce de l'abrogation – dans sa totalité – du décret de Robien du 12 février 2007 sur les obligations réglementaires de service des enseignants (association sportive, heures de labo, bivalence, compléments de service, etc...) correspond à la demande unanime des 15 organisations du second degré, qui s'étaient massivement engagées dans la lutte à travers de multiples actions tant locales que nationales.

Mais, dans le même temps, le Président de la République refuse qu'un collectif budgétaire soit voté pour recréer les 3 058 postes supprimés et annonce que la solution des heures supplémentaires est retenue pour faire face aux besoins d'enseignement qui, immanquablement, surgiront. La rentrée scolaire en sera d'autant plus difficile. Nous demandons le rétablissement des postes supprimés à la rentrée 2007, et pas seulement ceux des enseignants.

Sur les contrats aidés, le renouvellement des emplois ne donne aucune garantie sur le sort des personnes. La FSU refuse que des personnes se retrouvent sans emploi et sans un dispositif de formation et de qualification. Nous revendiquons la présence de personnels recrutés sur des postes statutaires et pérennes, formés pour assurer les missions diverses qui leur sont confiées.

(Suite page 4)

La carte CEZAM.

par Arlette Ruggieri et Claude Delétang

Depuis 2006, la FSU par l'intermédiaire de la S.R.I.A.S (Section Régionale Interministérielle d'actions Sociales) a eu la volonté d'appartenir au réseau CEZAM des Inter-CE (comités d'entreprises) afin de privilégier l'accès à la culture, au temps libre et aux loisirs pour le plus grand nombre possible d'agents.

Dans ce cadre volontaire engagé par la FSU en particulier, cela permet :

- ☞ de renforcer une démarche qui favorise une plus grande solidarité,
- ☞ de proposer des avantages similaires, déjà existants, aux salariés des petites et grandes entreprises privées ...et à nous agents de la fonction publique,
- ☞ de favoriser la diffusion concernant les propositions d'activités culturelles et de loisirs en général.

Pour ce faire, la S.R.I.A.S. a adhéré à l'ARIS Inter-CE qui vous permettra d'obtenir cette carte, à vous et aux membres de votre famille (conjoint, concubins, pacsés, enfants)

(à noter : la carte est individuelle et personnelle, les prix vous sont indiqués ci-contre).

Mode d'emploi :

La carte CEZAM est une carte individuelle de services qui permet aux agents et à leur famille de bénéficier dans leur région, mais également dans toute la France, d'activités culturelles et de loisirs. Elle donne droit à des réductions diverses pour les accès aux structures culturelles et de loisirs: théâtres, cinémas, musées, châteaux, activités sportives et de loisirs, voyages, campings, parcs d'attractions, etc....

Pour vous informer et acquérir la carte :

www.aris-inter-ce.com (rubrique CEZAM)

ARIS Inter-CE, 8 rue Jacques Magnier
63100 Clermont Ferrand - 04 73 37 36 96

ARIS Cantal, 8 Place de la Paix
15012 Aurillac - 04 71 63 48 61

Tarifs de vente de la carte :

Ouvrant Droit : 4,85 € -

Conjoint et enfants à charge : 4,35 € la carte

Des annonces insuffisantes pour certaines, inacceptables pour les autres

La suspension de l'apprentissage à 14 ans est une demande que nous avons portée, mais c'est toute la loi Fillon qu'il faut suspendre. Il n'y aura pas d'école de la réussite avec un " socle commun " qui à la fois écarte certaines formations indispensables (éducation physique, éducation artistique...) et vise à opérer un tri social entre élèves.

Pour les élèves sans papiers, la FSU ne peut accepter que soit chiffré et donc limité le nombre de régularisations. C'est un geste d'une autre ampleur que la FSU revendique, à commencer par un moratoire des expulsions.

Les personnels n'attendent pas une énième "réforme"; pour autant il ne faut pas laisser le système éducatif en l'état ; nous avons besoin d'une vraie dynamique qui permette de transformer l'école en résolvant les problèmes qui se posent à elle. Pour cela il faut recréer de la confiance.

Pour la FSU, notre objectif : une école de la réussite pour tous

Une telle ambition nécessite des moyens à la hauteur, avec une programmation des recrutements et des créations et une négociation sur les priorités dans leur utilisation : c'est indispensable car l'école ne peut fonctionner sans des professionnels qualifiés sur le terrain; c'est aussi un signe

politique pour donner confiance. Cela vaut aussi pour l'enseignement agricole public qui est partie prenante du service public d'éducation et se trouve aujourd'hui sinistré. C'est pour cela que la confirmation d'un départ sur deux non remplacé dans la Fonction Publique d'Etat ne peut pas permettre une politique non seulement ambitieuse mais surtout nécessaire.

Même si certaines de ces annonces montrent le poids et la légitimité de nos luttes, rien n'est réglé. C'est par la vigilance, l'expression de nos revendications, y compris dans l'action que nous obtiendrons l'école dont le pays a besoin.

Dernière minute :

M.Duwoye, secrétaire général du MEN et directeur général des ressources humaines au ministère, a déclaré que les recteurs ont été réunis en début de semaine ; que le ministère a redonné une enveloppe budgétaire aux académies et que cela doit permettre de régler le retour à la situation antérieure à l'application du décret de Robien maintenant abrogé, **par heures supplémentaires ou par emplois.**

Clermont-Ferrand le 15-06-2007